

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

| | |
|---|--|
| Identification de la substance ou de la préparation | Extrait de javel 9.6 % Cl actif |
| Utilisation de la substance/préparation | désinfection des surfaces et denrées alimentaires. |
| Identification de la société/entreprise | OXENA Rue Marc Seguin - ZI La Motte Sud F-26800 Portes-les-Valence France Tél: +33 (4) 75 57 04 03 Télécopie: +33 (4) 75 57 18 87 |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | FR - ORFILA Tél: +33 (0)1.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0)70 245 245 |

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| | |
|--|--|
| Nom chimique de la substance: | Extrait de javel 9.6 % Cl actif |
| Synonyme(s): | Hypochlorite de sodium à 9.6 % Cl actif |
| Formule: | NaOCl |
| Substances présentant un danger pour la santé aux termes de la Directive Substances Dangereuses 67/5 | • hypochlorite de sodium - N° Id: 017-011-00-1 - N° CAS: 7681-52-9 - N° CE: 231-668-3 Conc. pds.(%): 5 < C <= 10 - Classification: • C; R 34 • R 31 • |

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

| | |
|--------------------------|--|
| Dangers principaux: | Irritant pour les yeux et la peau. |
| Risque(s) spécifique(s): | Peut dégager un gaz toxique au contact d'un acide. |

4. PREMIERS SECOURS

| | |
|------------------------|--|
| Conseils généraux: | Les symptômes sont décrits à la rubrique 11. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. Enlever tout vêtement souillé . |
| Inhalation: | Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée, et appeler immédiatement un médecin. Donner de l'oxygène ou faire la respiration artificielle si nécessaire. Position semi-assise. |
| Contact avec la peau: | Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux: | Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin. |
| Ingestion: | En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel a un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir. Position semi-assise. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|--|--|
| Moyen(s) d'extinction approprié(s) | Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés. (mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée) |
| Moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité | Aucun. |
| Méthode(s) spéciale(s): | En cas d'incendie: maintenir les fûts, etc., à basse température en les arrosant d'eau. |
| Dangers particuliers / Risques spéciaux: | Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. En cas d'incendie, des gaz corrosifs et toxiques se dégagent. |
| Équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|--|
| Précaution(s) individuelle(s) | Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Assurer une ventilation adéquate. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. |
| Précaution(s) pour la protection de l'environnement | Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |
| Méthode(s) de nettoyage | Grandes quantités: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Neutraliser à l'acide et rincer abondamment à l'eau. Petites quantités: Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu). Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Traiter les vapeurs à l'aide de pulvérisation d'eau. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
Ne jamais ajouter l'eau au produit.
Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
Les manipulations ne s'effectuent que par du personnel qualifié et autorisé.
- Mesure(s) d'ordre technique: Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre.
TOUJOURS ajouter le produit à l'eau lors de dilution/mélange.
- Conseil(s) d'utilisation(s): Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement.
Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.

Stockage

- Précaution(s): Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.
- Mesure(s) d'ordre technique: Sol imperméable formant cuvette de rétention.
- Condition(s) de stockage: Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles.
Conserver à l'abri de la lumière.
Conserver à une température ne dépassant pas (°C): 20
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: acides, hydrocarbures, métaux (aluminium, cuivre, zinc, métaux légers et alcalins, alliages de cuivre...), beaucoup de matières organiques.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique:

Valeurs limites d'exposition

- Limite(s) d'exposition:

Contrôles de l'exposition

- Protection respiratoire: Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
- Protection des mains: Porter des gants appropriés (gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel).
- Protection de la peau: Porter un vêtement de protection approprié (tablier en caoutchouc, bottes).
- Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

Mesure(s) d'hygiène:

- Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.
Utiliser la ventilation adéquate.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Aspect: liquide
- Couleur: jaune clair
- Odeur: piquante et chlorée

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: > 12
- Point d'éclair: Non applicable.
- Limites d'explosivité: Non applicable.
- Densité relative (eau = 1): 1.13 +/- 0.02
- Hydrosolubilité: complètement soluble
- Liposolubilité: non disponible
- Solubilité aux solvants: Insoluble

Autres informations Congélation : -16°C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Condition(s) à éviter Risque de décomposition en cas d'exposition prolongée à la lumière.
- Matière(s) à éviter Des produits de décomposition peuvent se dégager pendant des chauffages prolongés à des températures supérieures à 20°C
- Matière(s) à éviter: Incompatible avec: acides, alcools, hydrocarbures, métaux alcalino-terreux, métaux légers et alcalins (aluminium, zinc, cuivre) ...
- Produit(s) de décomposition dangereux La solution aqueuse se décompose à la chaleur avec formation de chlore, acide hypochloreux, chlorate et de sodium.
Dégage de l'oxygène en cas de souillure par des éléments métalliques (Cu,Ni)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation: L'inhalation peut causer: irritation des muqueuses, corrosion des membranes muqueuses, symptôme de bronchite, oedème pulmonaire.
Toux, difficultés de respirer ou d'autres signes d'intoxication peuvent se produire après quelques heures.
- Contact avec la peau: Les effets de contacts avec la peau peuvent inclure: brûlure, rougeur, ampoules...
- Contact avec les yeux: irritation sévère des yeux, corrosion aiguë des yeux, cécité.
- Ingestion: Les symptômes sont: brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures, douleur abdominale, vomissement de sang.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Mobilité dans l'eau: complètement soluble
- Ecotoxicité / Effets sur l'environnement: Peut être dangereux pour l'environnement.
A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.
- Toxicité aquatique: Toxique pour les poissons. CL50/96h/poisson rouge =(0,16- 1,56) mg/l
Le produit est très toxique pour les algues.
- Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Déchets / produits non utilisés: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- Emballages contaminés: Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.
- Autres informations

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail,

| | |
|---|--|
| | de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air. |
| Numéro ONU | 1791 |
| Voies terrestres (Route / Chemin de fer: ADR/RID) | |
| - classe de danger: | 8 |
| - nom d'envoi exact: | Hypochlorite en solution |
| - Groupe d'emballage: | III |
| - Etiquettes ADR/RID: | 8 |
| IMDG (mer) | |
| - IMO classe: | 8 |
| - Groupe d'emballage: | III |
| OACI/IATA (air) | |
| - ICAO/IATA classe: | 8 |
| - Etiquettes ICAO/IATA: | 8 |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

| | |
|-------------|---|
| Etiquetage: | Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses |
| N° CE: | 231-668-3 |
| Symbole(s): | Xi - Irritant |



| | |
|--------------|---|
| Phrase(s) R: | 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. 36/38 Irritant pour les yeux et la peau. |
| Phrase(s) S: | 2 Conserver hors de la portée des enfants. 25 Éviter le contact avec les yeux. 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau . 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. 50 Ne pas mélanger avec des acides. |

16. AUTRES INFORMATIONS

| | |
|---|--|
| Législation(s) suivie(s): | Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations de la CE n°: 67 / 548 / CE et 91 / 155 / CE. |
| Avis ou remarques importantes: | Aucune responsabilité ne sera acceptée quoiqu'il arrive, survenant suite à l'utilisation de cette information. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la C.E. que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. |
| Utilisation de la substance/préparation | désinfection des surfaces et denrées alimentaires. |
| Restriction(s) d'emploi recommandée(s) | Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). |
| Historique | |
| - Date de la première édition: | 06/06/2001 |
| - Date de la révision précédente: | 18/07/2002 |

| | |
|----------------------------|----------|
| - Date de révision: | 13/01/04 |
| - Version: | 5 |
| - Révision chapitre(s) n°: | 9 |